

SOMMAIRE

Des nouvelles du Programme

Le programme GICC prépare son 11^e appel à projets de recherche

Séminaire de restitution final du projet HYCCARE

Ce qu'il se passe ailleurs en France, en Europe et dans le monde

L'accord de Paris : une étape vers un renouveau

Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique a été évalué

Fin du projet RICCMAC sur le changement climatique dans le massif central

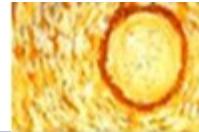
Ouvrage *Environnement : la concertation apprivoisée, contestée, dépassée?*

Manifestations à venir et opportunités pour la recherche

Edito :

L'équipe GICC se réunit pour vous présenter ses meilleurs vœux en ce début d'année 2016. L'actualité climatique promet une année bien remplie : la conclusion de l'Accord de Paris fin 2015, les perspectives du programme et l'actualité française relative notamment au Plan National d'Adaptation au Changement Climatique réaffirme l'implication des différents acteurs aux échelles nationale et internationale pour prendre en main les questions posées par le changement climatique.

Ce début d'année marque également un renouveau au sein de l'équipe GICC. Christelle Bakhache quittera ses fonctions d'animatrice scientifique fin février pour laisser la place à Annabelle Amm.



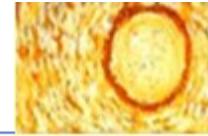
Le Programme GICC prépare son onzième appel à projets de recherche

Le Conseil Scientifique, réuni fin décembre, a reçu la Commissaire Générale au Développement Durable, Mme Laurence Monnoyer-Smith. Cette dernière a, lors de cette réunion, fait part de la volonté et des efforts du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie pour financer courant 2016 un appel à projets de recherche dans le cadre du programme GICC portant sur l'adaptation au changement climatique.

Le conseil scientifique s'est immédiatement mis au travail pour rédiger et cadrer cet appel qui devrait sortir dans les prochains mois. Nous invitons donc les équipes de recherche, les acteurs territoriaux et tous les porteurs d'enjeux à d'ores et déjà se mobiliser et anticiper la publication de l'Appel à Projets GICC. GICC soutiendra des projets innovants et intégratifs, portés par des consortiums variés et pluridisciplinaires, sur l'adaptation au changement climatique en France.

Séminaire de restitution final du projet HYCCARE Bourgogne

Le projet HYCCARE Bourgogne (Hydrologie, Changement Climatique, Adaptation, Ressources en Eau en Bourgogne) coordonné par Anne-Cerise Tissot d'Alterre-Bourgogne et financé dans le cadre de l'appel à projets de recherche GICC 2012-2016 touche à sa fin. En amont du rendu du rapport final, l'équipe du projet organise un séminaire de restitution destiné à la fois à un public local et un public plus large. L'événement aura lieu à Dijon le 25 mars à la Maison des Sciences de l'Homme. Le programme de la journée et les précisions concernant son organisation et les inscriptions devraient être disponibles sous peu sur le site du projet : <http://www.alterre-bourgogne.org/a/183/le-projet-de-recherche-hyccare/>



L'accord de Paris : une étape vers un nouveau

L'accord de Paris était d'autant plus attendu qu'il faisait suite à nombre de rassemblements et d'accords non contraignants renvoyant à ces semaines cruciales de décembre 2015 pour décider de l'avenir du régime climatique international. Le texte issu de la 21^e conférence des parties de la convention cadre des nations unies sur le changement climatique, bien qu'à la hauteur des attentes, ne représente qu'une étape vers l'objectif de limiter la hausse des températures « bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels ».

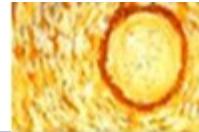
Cet accord représente une évolution importante de la gouvernance climatique à l'échelle internationale. Il organise le processus en cycles de cinq ans durant lesquels chaque pays déclare sa contribution propre (contribution déterminée nationale, CDN) et poursuit cet objectif. Chaque cycle est plus ambitieux que le précédent, poussant chaque état à redéfinir une CDN intensifiant ainsi ses efforts. Ce cadre quinquennal, fondé sur la transparence (publication des contributions nationales) et obligeant à la mise en œuvre de ces contributions, constitue la partie juridiquement contraignante de l'accord. Le contenu et l'atteinte des cibles des contributions demeurent eux volontaires, sans mécanisme de sanction ou de contrainte juridique. Cette approche, au cadrage contraignant mais aux contributions volontaires, met l'accent sur la différenciation, c'est-à-dire le droit de chaque pays de participer selon ses capacités, sa vulnérabilité ou encore « sa situation nationale particulière » à l'effort international. On voit émerger dans ce mécanisme une approche ascendante (« bottom up »), là où les dispositions précédentes favorisaient une approche descendante (« top down »).

Les contributions communiquées en amont de la conférence de Paris, après analyse, représentent un effort pour l'instant insuffisant pour s'en tenir à l'objectif « moins de 2°C ». On peut y voir un manque d'ambition à l'échelle internationale. Néanmoins, le niveau de participation vient nuancer ce manque d'ambition : l'adoption de cet accord par 195 pays ayant accepté de soumettre leurs contributions nationales, sans remettre sur la table les annexes du protocole de Kyoto qui différenciaient les niveaux de responsabilité entre pays développés et en développement, renouvelle une adhésion au multilatéralisme environnemental pourtant mise à mal depuis Copenhague. Le chantier de la présidence française va être de faire modifier les CDN proposées vers des textes plus ambitieux tout en assurant la ratification de l'accord de Paris pour une mise en œuvre d'ici à 2020.

En parallèle de la redéfinition d'un accord global redistribuant les cartes de la gouvernance climatique, la conférence de Paris a permis de revenir sur plusieurs aspects primordiaux : tout d'abord l'engagement des acteurs étatiques mais aussi non étatiques vers une transition énergétique bas-carbone. Ensuite la question du financement de l'adaptation et des pertes et dommages qui sont demeurés distincts dans le texte de l'accord a été à nouveau soulevée en conservant l'objectif de la constitution d'un fonds à hauteur de 100 milliards de dollars d'ici à 2025. Enfin le préambule de l'accord de Paris a mis en avant des principes fondamentaux qu'il inclut dans la gouvernance climatique tels que les droits de l'Homme, l'équité intergénérationnelle, ou encore l'idée de justice climatique.

Ainsi la COP21 s'est clôturée dans un mouvement de liesse général face à un accord jugé ambitieux, équitable et universel puisque rassemblant 195 pays dans un processus juridiquement contraignant. Il ne représente cependant qu'une étape face aux efforts qui restent à fournir pour que chaque état s'engage suffisamment pour atteindre l'objectif visé d'une hausse de température inférieure à 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. Dans ce contexte, la recherche au niveau international (le GIEC) mais aussi national (dont la communauté GICC) doit être mobilisée pour produire les connaissances nécessaires pour limiter la hausse des températures, faire face aux changements, et anticiper les impacts.





Le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique a été évalué

Le rapport final d'évaluation du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique, qui couvrait la période 2011-2015, a été publié le 21 décembre 2015. Les résultats de ce rapport vous sont résumés ici, alors que le rapport est disponible en version intégrale [sur ce lien](#).

Le PNACC par sa construction impliquant élus, scientifiques et administrations place la France en position pionnière par rapport au reste de l'Europe. Il permet par cette construction concertée une mobilisation de l'ensemble des leviers dont l'Etat dispose pour faire face aux défis climatiques.

Il représente un outil de préparation de la France au changement climatique par : la production de connaissances ; le développement d'outils de planification ; la mise en œuvre de mesures opérationnelles dans certains secteurs (infrastructures, santé).

Les conclusions du rapport d'évaluation invitent à une déclinaison territoriale du PNACC, tout en visant à impliquer l'ensemble des acteurs économiques.

La suite du processus envisage la mise en œuvre d'un second PNACC, doté de priorités pilotées de manière transverse (ressource en eau, adaptation des zones littorales, adaptation des villes et de l'espace public face aux épisodes de canicules et sécheresse futurs). Le besoin du PNACC de s'appuyer sur une recherche finalisée portant sur l'adaptation est affirmé dans le rapport d'évaluation. Le programme GICC dont le thème principal est la recherche sur l'adaptation au changement climatique possède la capacité avec ses appels à projets de recherche, et les compétences avec son conseil scientifique pluridisciplinaire pour contribuer largement au volet Connaissance de ce nouveau PNACC.

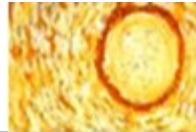
Fin du projet RICCMAC (Réseau d'Information Changement Climatique Massif Central)

L'ARPE Midi-Pyrénées, Agence régionale du développement durable, et Rhônalpénergie-Environnement (RAEE) viennent de réaliser, au cours de l'année 2015, un projet « d'état des lieux de la connaissance des impacts du changement climatique et des pratiques d'adaptation dans le Massif central et de proposition d'un réseau d'information ». Voici le [lien vers le rapport final de ce projet et l'ensemble des synthèses des travaux](#). Ce projet a mobilisé plus de 220 acteurs clés du Massif dans une démarche de co-construction autour de différents temps forts : des entretiens, une rencontre scientifique, sept ateliers territoires et un séminaire de clôture. Il a permis de réaliser un premier état des lieux des connaissances, de confirmer la pertinence d'un réseau d'information à l'échelle du Massif et enfin de définir les principales missions que pourrait remplir ce réseau. Une suite à ce projet est en cours d'étude avec les acteurs fédérateurs du Massif Central et permettrait d'envisager une phase expérimentale du réseau dès 2016.

Publication de l'ouvrage Environnement : la concertation approuvée, contestée, dépassée?, dirigé par Laurent Mermet et Denis Salles

Cet ouvrage établit un bilan des expériences de concertation menées au sein d'actions à visée environnementales : de l'innovation du début des années 1990 à l'institutionnalisation au sein d'initiatives privées comme publiques, il retrace et analyse l'évolution des pratiques et les perspectives pour ces démarches.

Pour plus d'informations, rendez vous [sur la page de l'éditeur](#).



Le Séminaire Energie-Climat-Développement « Les enjeux à tirer de la COP21 » aura lieu le jeudi 18 février de 18h à 19h30 à l'auditorium Nelson Mandela, bâtiment Mistral—AFD 3 place Louis Armand, à Paris. Les inscriptions et autres informations sont disponibles [sur ce lien](#).

AnaEE organise sa conférence international les 2 et 3 mars 2016 sur le thème « from experimentation to global prediction », au siège du CNRS, 3 rue Michel-Ange à Paris. Plus d'informations [sur le site de la conférence](#).

Un séminaire conjoint des programmes de recherche REACCTIF et BGF sur le thème « Espaces ruraux et changements climatiques, agriculture, forêt, élevage et sols » se tiendra les 29 et 30 mars à l'APCA, 9 avenue Georges V 75008 Paris (métro Alma Marceau). Les inscriptions sont ouvertes et le programme est disponible [en ligne](#).

Le Forum Forêt présente les solutions de la filière forêt-bois pour le climat à Paris, les 15 et 16 avril 2016, Cette manifestation organisée par Fransylva et le CNPF portera sur les solutions offertes par les acteurs de la filière forêt-bois face au changement climatique. Vous trouverez le programme et les informations [sur le site du Forum Forêt](#).

L'assemblée générale de la European Geosciences Union se tiendra du 17 au 22 avril à Vienne, les informations sont disponibles [sur le site de l'événement](#). Nous attirons votre attention sur une session organisée par des scientifiques français et qui porte sur « interdisciplinarité et recherches sur le changement climatique ».

Le 13^{ème} Forum International de la Météo et du Climat (FIM) se tiendra à Paris du 28 au 31 mai 2016 avec des Journées grand public du 28 au 30 mai 2016 sur le parvis de l'Hôtel de Ville et des Journées professionnelles les 30 et 31 mai 2016 au Conseil économique, social et environnemental. Cette année, le FIM valorisera les solutions d'adaptation au changement climatique et le colloque prévu le 31 mai aura pour thème "Les territoires : laboratoires du changement climatique" avec deux sessions : 1) Quelle échelle pour les politiques d'adaptation au changement climatique ? ; 2) Les territoires, du problème aux solutions.

Plus d'informations : <http://meteoetclimat.fr/>

